

SEL CENDRÉ

Sel colorant

Maj : origines possibles

Le produit « **SEL CENDRÉ** » est un mélange de sel et de charbon végétal (E153). Ce mélange est utilisé pour la fabrication des fromages cendrés. Se référer au règlement (CE) n°1333/2008 sur les additifs alimentaires.

- ✓ En enrobage : pour le décor (selon types de fromages : cf. règlement)
- ✓ En inclusion : dans la masse (selon types de fromages : cf. règlement – Morbier par exemple)

LISTE DES INGRÉDIENTS (par ordre décroissant)

Ingrédients	Sel (avec anti-agglomérant : E535)	Cendres végétales E153 (0,45%)
Origines possibles	France ou Pays-Bas	France

CONDITIONNEMENTS

- Sachet de 1kg
 - Seau de 15kg
- (Pour tout autre conditionnement spécifique, nous consulter).

STOCKAGE

Le mélange « **SEL CENDRÉ** » doit être stocké dans son emballage d'origine, fermé, bien protégé du soleil, de la pluie et d'une chaleur excessive. Le local doit être sec, exempt d'odeurs désagréables, et protégé des nuisibles.

Date de Durabilité Minimale (DDM) : 4 ans.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- ✓ Ce produit ne contient pas d'allergène majeur comme ingrédients, selon le règlement UE n°1169/2011.
- ✓ Des traces d'allergènes dans le produit sont possibles : LAIT / LACTOSE.

Beaun'Epices

PRODUCTEUR DE MIXES D'EXCELLENCE
www.beaunepices.fr

Entreprises appartenant au Groupe Granday

Laboratoires ABIA

PRÉSURES GRANDAY & AUXILIAIRES TECHNOLOGIQUES
www.laboratoires-abia.com



Granday Distribution
CONSOMMABLES & MATÉRIELS POUR AGRO-ALIMENTAIRE
www.granday-distribution.fr

Z.A. Les Champs Lins / 51 impasse du pré des taupes / 21190 Meursault / Tél. 33 (0)3 80 20 80 00 / Fax 33 (0)3 80 20 80 01

Les éléments de cette fiche ont pour but de vous informer ; ils correspondent à l'état actuel de nos connaissances. L'information contenue dans nos fiches techniques est conforme aux exigences de la réglementation en vigueur. La grande variété des supports et des conditions d'emploi qui échappent à notre contrôle ne nous permettent pas de garantir un résultat ni d'assumer une quelconque responsabilité. L'utilisateur doit se conformer à la réglementation en vigueur et respecter les droits de propriété industrielle.